



ÉDITORIAL



Chères Boissettaises, chers Boissettais.

Une longue séquence électorale (primaires, présidentielles, législatives) vient de se terminer et une nouvelle fois les Boissettaises et les Boissettais ont fait preuve d'un bel attachement à l'expression démocratique, notre taux de

participation restant bien supérieur à la moyenne départementale et nationale : bravo à toutes et tous !

Au-delà de nos différences, au-delà même de nos convictions personnelles, toutes respectables et légitimes, je pense qu'il faut souhaiter un plein succès à l'équipe désormais aux commandes et espérer qu'un nouveau climat de confiance puisse s'instaurer au sein de notre beau pays ! Si je pouvais me permettre un souhait, ce serait que les futures décisions de nos élus nationaux viennent préserver voire affirmer la dimension communale de l'organisation territoriale même si ce vœu n'est pas, semble-t-il, dans le sens de l'histoire !

Revenons-en à nos préoccupations communales, et plus singulièrement à une d'entre les plus stressantes : les invasions périodiques des gens du voyage (GDV) !

Les beaux jours arrivent qui ne rimeront pas seulement avec « vacances et tranquillité » : plus d'une quinzaine de groupes importants de GDV vont tourner en juillet et août sur tout le département de Seine-et-Marne ;

les invasions ont déjà commencé puisque nous avons dû « accueillir » deux groupes en mai dernier pour une durée totale d'environ un mois ! Les communes de Pringy, Boissise-le-Roi, Vaux-le-Penil, Voisenon, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry ont récemment subi ou subissent encore le même phénomène et toutes sont impuissantes pour pouvoir interdire légalement ces invasions...

Cette situation perdurera aussi longtemps que la communauté d'agglomération Melun Val de Seine n'aura pas sur son territoire un terrain de Grand Passage officiel : aussi injuste et déséquilibrée qu'elle nous paraisse, nous ne pouvons aller contre la loi !

Une lueur d'espoir cependant : j'espère pouvoir vous faire part prochainement d'une avancée positive de ce dossier tant au niveau communautaire qu'au niveau communal : nous y travaillons !

Je m'étais engagé lors de notre rencontre de mi-mandat d'aménager les abords du terrain communal pour tenter d'éviter un nouvel envahissement tout en restant lucide quant au caractère infranchissable de ces futures réalisations : la première tranche de ces travaux (rue de la Varenne) est terminée, nous espérons pouvoir finaliser une seconde tranche (rue du Mont Aux Lièvres) avant fin juin... si les GDV nous en laissent le temps !

Quoi qu'il en soit, puisque c'est le dernier journal avant la période estivale, permettez-moi de souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous une agréable mise entre parenthèses du quotidien pour un repos bien mérité !

Bernard FABRE, Maire

AU SOMMAIRE :

INFORMATIONS MUNICIPALES

Des nouvelles de l'école
Déploiement de la fibre optique
Mise en location de deux appartements de la commune
Démission
Budget 2017

VIE DU VILLAGE

Une décoration méritée
Le concours de pétanque
Boissettes n'est pas une poubelle !
Cinq artistes de Boissettes s'exposent

HOMMAGES

VIE DES ASSOCIATIONS

L'AG de L'ABSL

LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS

Opération Tranquillité Vacances

PARTENAIRES TERRITORIAUX

Melun Val de Seine
SMITOM

AGENDA



Discours du Maire, le 8 mai

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Quant on s'installe à Boissettes, c'est par choix et pour longtemps. Pour que vous vous intégriez le mieux et le plus rapidement possible, une rubrique - <http://www.boissettes.fr/accueil-nouveaux-arrivants> - vous est désormais dédiée et permet de vous faire connaître. Si vous êtes à Boissettes depuis 2016 ou 2017, notez dès à présent la date de la **réception de bienvenue** à laquelle vous serez conviés par le Maire et les élus le **samedi 14 octobre à 18 heures**.

PROCHAINE DATE À RETENIR

Dimanche 17 septembre dès 12 heures,
Fête du village avec déjeuner champêtre.

INFORMATIONS MUNICIPALES

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Rentrée scolaire

103 élèves (effectif prévu fin juin) dont 14 jeunes boissettais effectueront leur rentrée scolaire le lundi 4 septembre 2017.

Les tarifs des services périscolaires sont augmentés de 2 % ainsi :

- le repas passe de 3,65 à 3,72 €,
- l'étude surveillée de 3,62 à 3,69 €,
- l'accueil du matin dès 7h45 de 1,30 à 1,33 €
- l'accueil du soir jusqu'à 18h30 de 2,65 à 2,70 €

Allocation de rentrée scolaire

Reconduite en 2017 pour un montant de 77 €, elle sera versée dès la rentrée pour tout enfant scolarisé jusqu'à 16 ans sur présentation à la mairie d'un certificat de scolarité et d'un RIB.

Maintien des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) ?

Un sondage auprès des parents révèle qu'ils sont majoritairement favorables au retour à la semaine de 4 jours ; les enseignants partagent ce point de vue. À suivre en fonction des prochaines recommandations ministérielles.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

À Boissettes, tous les logements seront raccordés quel que soit le réseau téléphonique, enterré ou aérien.

Les logements des Uzelles seront connectés dans le courant de l'été 2017. Pour tous les autres logements de la commune, ce sera fin 2017, début 2018.

La mairie vous informera par courrier de votre éligibilité : vous pourrez alors contacter l'opérateur (Fournisseur d'Accès Internet - FAI) de votre choix en comparant les offres commerciales d'installation et d'abonnement en fonction de vos besoins.

Après avoir souscrit votre abonnement, vous conviendrez alors d'un rendez-vous avec des techniciens qualifiés qui procéderont aux travaux de raccordement de votre logement à la Fibre. L'intervention dure au moins deux heures.

Les frais de raccordement pour une maison individuelle sont variables en fonction des FAI.

MISE EN LOCATION DES DEUX APPARTEMENTS DE LA COMMUNE

La mairie de BOISSETTES a entrepris la réhabilitation de l'historique « maison du garde champêtre ». Ce bâtiment contigu à la mairie a bénéficié d'une réfection soignée. Cette opération immobilière permet à la mairie de disposer de deux appartements, un F1 et un studio, proposés à la location, soit ainsi de nouvelles ressources pour le budget communal.

Une agence immobilière a été en charge de la recherche des locataires et d'établir les diagnostics réglementaires. Elle a proposé et aidé la commission d'attribution qui s'est réunie dans le cadre du CCAS à choisir les locataires.

Nous souhaitons à ces nouveaux habitants, une très belle intégration dans notre commune.

DÉMISSION

Fabienne Chaillot a adressé au Maire sa démission de sa charge de conseillère municipale, pour des raisons professionnelles et privées (déménagement).

Élue depuis 2008, elle a travaillé avec enthousiasme et dévouement dans l'intérêt de Boissettes et de ses habitants.

L'équipe municipale lui souhaite réussite et épanouissement dans ses nouveaux projets.

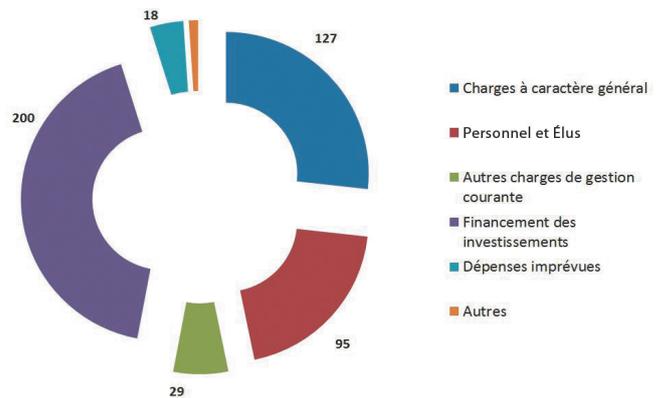
BUDGET 2017

Réuni le 24 mars 2017 le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donné son quitus au maire pour les comptes administratifs de 2016. Le résultat de la section de fonctionnement est de 50 741 €, celui-ci est affecté au budget d'investissement : c'est notre capacité d'autofinancement.

Le budget 2017 se place dans la continuité des budgets précédents, c'est-à-dire avec la prudence habituelle.

Le budget 2017 pour le fonctionnement est en équilibre recettes/dépenses de 602 790 € dont 537 137 € en immobilisations corporelles (travaux). Il n'y a toujours pas d'appel à l'emprunt.

Budget de fonctionnement en dépenses 2017 (en milliers d'euros)

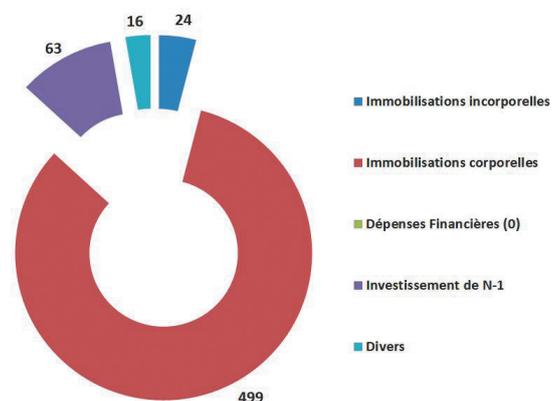


Principales dépenses d'investissement au titre de l'exercice 2017 (certaines sont en recouvrement avec l'année précédente) :

- aménagement du parc municipal,
- réhabilitation et agrandissement de la salle « L'École »,
- création de deux appartements (réalisé : voir article ci-dessous)
- création d'un sas pour la nouvelle entrée de la mairie (à l'arrière, suite à la mise aux normes PMR)
- rénovation partielle de la mairie (escalier)
- enfouissement partiel des réseaux dont éclairage public.

Ces dépenses d'investissement sont, pour l'essentiel, financées par des subventions. Comme les travaux ne peuvent commencer qu'après l'obtention formelle de la subvention, des retards sont souvent observés pour cette raison.

Budget d'investissement en dépenses 2017 (en milliers d'euros)



Le Conseil Municipal décide de reconduire à l'identique les taux des taxes d'habitation et foncières de 2017 au même niveau d'imposition que 2016, sachant notamment que les autres composantes de ces taxes augmentent par ailleurs.

VIE DU VILLAGE

UN PRINTEMPS RICHE EN ÉVÉNEMENTS...

Solennel: Une décoration méritée



Le bleu lui va bien

Dimanche 26 mars à midi, Jean-Pierre Legrand, Maire honoraire de Boissettes a reçu l'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite des mains de Jean-Pierre Guérin, élu local, chevalier de la légion d'honneur et en présence d'Olivier Faure, député.

Pour mémoire, l'Ordre National du Mérite a été créé en 1963 par le Général-de-Gaulle pour honorer les citoyens, ayant rendu des « services distingués » militaires ou civils. Autrement dit, des actes de dévouement, de bravoure, de générosité ou un engagement mesurable au service des autres ou de la France.

C'est indiscutable pour Jean-Pierre Legrand qui durant 25 ans au service de la commune dont trois mandats de maire et 10 ans en qualité de Vice-Président de la CAMVS a contribué à améliorer l'environnement et le cadre de vie des habitants de Boissettes et du territoire communautaire.

C'est dans la cour de la Mairie ensoleillée que les nombreuses personnes présentes, famille, amis et proches ont trinqué joyeusement au Mérite et à la santé du « jeune décoré »!

Ludique: Concours de pétanque le 10 juin



Les quatre finalistes

Sous un soleil ardent 20 boulistes, habitués des rencontres du mardi ou nouveaux venus, se sont amicalement rencontrés en doublette et à la mêlée. Ernest et Michel de Boissise-La-Bertrand et Jean-François et Pascale de Boissettes ont disputé la finale devant des supporters des deux camps. Cependant Ernest et Michel ont démontré leur savoir faire à la poussette et au carambolage et remporté sans conteste ce sympathique tournoi.

Un lot offert par le club leur a été remis par le président, Christian Bacquet qui a rappelé que des rencontres ont lieu chaque mardi à partir de 14 heures sur le Parc communal de Boissettes. Un apéritif rafraîchissant et gourmand a clos agréablement la rencontre.

Citoyen: Boissettes n'est pas une poubelle!

C'est le credo des 9 bénévoles qui se sont donnés rendez-vous dimanche 30 avril pour une opération ramassage de déchets. Équipés de gants de protection, de sacs poubelle et de quelques pinces ils ont parcouru les berges -publiques et privées- et le parc communal pendant toute la matinée. Philippe Barrault, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement est allé régulièrement remplir de leurs « trouvailles » la remorque de la commune!

À 12 heures 30 la récolte est impressionnante: environ 200 kg dont une cinquantaine de bouteilles et canettes, un pneu, une bouteille de gaz, deux matelas et de nombreux emballages plastiques.

Hélas nous aurons peu profité de ce geste citoyen du fait de l'invasion précoce du parc communal par les gens du voyage.

Merci cependant à CATHERINE, CHANTAL, DIDIER, FRANÇOIS, JACQUELINE, JEAN-PIERRE, MONIQUE, PHILIPPE et tout particulièrement SOLÈNE qui, à 15 ans, a participé spontanément à la collecte.

Culturel: Cinq artistes de Boissettes s'exposent

Organisée conjointement par la Commission culture de Boissise-La-Bertrand et par l'ABSLS, la première exposition de peintures et de sculptures des artistes des deux communes a été l'occasion pour cinq de nos concitoyens d'exposer leurs œuvres.

Les 6, 7 et 8 mai derniers, 450 visiteurs ont découvert les œuvres des 20 artistes exposés dont celles de Chantal Vortich-Anglade, Benjamin Afonso, Serge Cattelan, Yves Courtaux, et Pascal Guilbert.

Découvrez le diaporama de l'exposition sur www.boissettes.fr



*Benjamin Afonso
Le torrent*



*Pascal Guilbert
Y'a d'la joie*



*Chantal Vortich Anglade
De voyages en voyages*



*Serge Cattelan
Aigrettes*



*Yves Courtaux
Coit pictural*

Hommages

À ceux qui nous ont quitté et nos condoléances émues à leur famille

Monsieur Robert LAVASSIÈRE le 26 mars 2017

Monsieur Michel DESTRADE le 30 mai 2017

VIE DES ASSOCIATIONS

L'Assemblée Générale de l'ABSL -Association Boissettes Sports et Loisirs- a eu lieu le samedi 29 avril à 17h30.



En préambule, le président Philippe Cassard évoque le chagrin ressenti par tous, membres du Conseil d'administration, bénévoles et amis depuis le décès de Bernard-Yves Fournier un des fondateurs de l'ABSL et des plus actifs.

Le bilan de l'année 2016 porte sur 86 adhérents dont 18 inscriptions à la pétanque, 15 participants en moyenne aux soirées cartes (belote, tarot, scrabble) et jusqu'à 8 marcheur(e)s selon les jours.

Les manifestations organisées ont été très appréciées : Visite de la chocolaterie Meunier à Noisiel en mai, du Musée Caillebotte à Yerres en juin, la Fête Champêtre en septembre, la soirée Jazz/Beaujolais en novembre et l'exposition artistique au profit du Téléthon en décembre ; à noter que celle-ci a permis de reverser 1 350 € à l'AFM -Association Française contre les Myopathies- qui a apprécié la générosité de notre commune en regard de sa taille.

En 2017, outre l'exposition conjointe avec Boissise et le concours de pétanque relatés ci-dessus, s'annoncent la fête champêtre du 17 septembre, une sortie à définir en octobre et un concert avant la fin de l'année.

Jean-François Lesieur, trésorier, présente ensuite le rapport financier: Bilan positif soit recettes = 7 068 € / dépenses = 6 369 €.

Le budget basé sur les cotisations (5 € - inchangé) et la subvention de la Commune s'équilibre sachant que les manifestations à participation s'équilibrent par elles-mêmes.

Le président précise que l'ABSL est désormais chargée de l'organisation de

tout l'événementiel de la commune, cérémonies comprises, l'achat ou le renouvellement d'équipement et de matériel étant au budget de la commune.

Le conseil d'administration étant renouvelé tous les ans par tiers, les membres sortant cette année ont été les seuls à se représenter et ont été réélus à l'unanimité. L'Association accueille un nouveau membre, Cyrille Croisé, élu à l'unanimité. Le conseil d'administration est donc composé de Christian Bacquet, Pascale Bacquet, Philippe Cassard, Cyrille Croisé, Florence Déchelle, Yanne Fabre, Jean-Pierre Jacquemin, Floriane Lesieur, Jean-François Lesieur, Daniel Mathé, François Rigault et Sylvie Rognon.

Plus de détail sur www.boissettes.fr, rubrique sports - loisirs - culture.

LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS

Nous en faisons le constat chaque année: le risque de cambriolage et d'actes d'incivilité croît avec l'arrivée des beaux jours.



Aussi pour renforcer notre vigilance entre voisins, le Maire a obtenu auprès du commissariat davantage de rondes de nuit sur le territoire de la commune.

D'autre part, nous vous rappelons comme chaque année l'Opération tranquillité vacances (OTV) qui consiste à demander à la police d'inclure votre domicile dans les rondes de nuit.

Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de venir se faire enregistrer (aucune inscription par téléphone) quelques jours avant votre départ au commissariat du Mée-Sur-Seine - 263, avenue de la Gare.

PARTENAIRES TERRITORIAUX

MELUN VAL DE SEINE

La CAMVS souhaite votre avis...

À l'occasion de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local de Déplacement (PLD), la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine lance une large démarche participative auprès des habitants pour dessiner le futur de l'Agglo.



Le SCoT est un document qui organise les équilibres entre les espaces urbains, naturels et agricoles et qui fixe des objectifs en matière de déplacements, d'habitat, de commerces, de développement économique.

Le PLD coordonne les différentes politiques de déplacements (marche, vélo, voiture, transport en commun...) et promeut les modes des transports alternatifs à la voiture particulière.

Ces deux projets débutent par un diagnostic qu'il est important de nourrir de la perception de ceux qui vivent le territoire au quotidien pour s'y loger, travailler, consommer, se déplacer, se divertir, se former...

Si vous avez des idées, des attentes ou des préoccupations sur les déplacements, l'habitat, les commerces, votre cadre de vie... rendez-vous sur www.mvs-avis.fr jusqu'au 13 juillet.

Films musicaux sous les étoiles...

Du 30 juin au 8 septembre, plusieurs films projetés en plein air en accès libre. Séances à 21h30 - Renseignements www.culturetvous.fr

SMITOM

« Allo Encombrants » est le dispositif qui va remplacer à compter du 15 septembre 2017, la collecte mensuelle en porte à porte des encombrants.



Après avoir signé une convention avec le SMITOM, vous prendrez rendez-vous par téléphone (N° vert) pour que l'on vienne ramasser vos encombrants.

Vous les déposerez à l'intérieur de votre propriété (à la limite de la voie publique).

Les équipes de ripeurs récupéreront les encombrants sur place: vous serez présent, ou un adulte vous représentant ou bien vous laisserez le portail ou le portillon ouvert à condition d'avoir autorisé par convention le SMITOM à rentrer à l'intérieur de votre propriété.

Ce service n'implique **pas de surcoût**, il est compris dans la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Avantages:

- Plus d'encombrants sur les trottoirs donc plus de « dépeçage » sur place,
- Une convention signée une fois pour toute,
- Plus de camions bennes qui tournent pour ne rien collecter donc impact positif sur le bilan carbone et sur le coût d'exploitation.

Dates à retenir:

- Lundi 11 septembre, dernier passage des encombrants.
- Vendredi 15 septembre à 19 heures, réunion d'information sur le nouveau dispositif.

AGENDA

- Lundi 4 septembre
Rentrée scolaire à l'école Les Fontaines du RPI
- Vendredi 8 septembre
Conseil Municipal
- Vendredi 15 septembre
Réunion d'information « Allo Encombrants »
- Dimanche 17 septembre
Fête du village avec déjeuner champêtre
- Samedi 14 octobre
Réception d'accueil des nouveaux habitants

Retrouvez l'agenda actualisé sur www.boissettes.fr
et recevez **toute l'actu** en vous inscrivant à la newsletter

Horaires d'ouverture au public de la Mairie: Mercredi: 9h00 - 12h00 - Vendredi: 15h00 - 19h00 - Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent sur rendez-vous.

Directeur de la publication: Bernard FABRE - Comité de rédaction: Franceline ADT-GUILBERT, Fabienne COLIN-FAURE, Xavier DARAS

Parution 3 fois par an: mars, juillet et novembre - Tirage 200 ex - Distribution par nos soins